

Commune de CHAUDFONTAINE
URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est TERO IMMO STER s.r.l. représentée par Monsieur Nicolas LHOIST dont les bureaux se situent Chaussée de Tervuren 389 à 1410 Waterloo.

Le terrain concerné est situé **Rue Joseph Deflandre, 32 à 4053 Embourg** et cadastré **Division 3, section A numéros 148H- 148K- 149H- 153C- 154D- 245P- 246C**

Le projet vis à exécuter les actes suivants : **Transformation du site du manoir Deflandre par la réhabilitation du manoir en salles de séminaires, bureaux, conciergerie, restaurant et locaux annexes, démolition des écuries, construction d'un bâtiment sportif dédié à la pratique du padel avec une cafétéria et réaménagement paysager de l'ensemble du site comprenant 153 places de parking.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de du Code du Développement Territorial pour le motif suivant : application de l'article D.VIII.13.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Sophie HUBERT, Conseillère en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, au 04/361.54.77. ou de l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

L'enquête publique est ouverte le 04 septembre 2025 et clôturée le 18 septembre 2025

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG ;
- par télécopie au numéro 04/361.55.40. ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Madame Sophie HUBERT, Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal à l'accueil du service de l'Urbanisme, Administration communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – 25/021 – Rue Joseph Deflandre, 32 à 4053 Embourg**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Sophie HUBERT Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou auprès de l'agent communal, à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **18 septembre 2025** à 11 heures à l'Administration communale de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Sophie HUBERT, Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG.

Par le Collège,

Le Directeur général

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué

Laurent GRAVA

Dominique VERLAINE